

Plie fin que l'eincourâ

Autor(en): **Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 42

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201576>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une fois sur le terrain, le dernier s'avance au-devant du premier :

— J'éprouve vraiment, lui dit-il, un scrupule de me mesurer avec vous. Vous êtes très gros et moi très mince ; j'ai trop d'avantages. Laissez-moi égaliser la partie.

Puis il tire de sa poche un morceau de craie et trace un rond sur le ventre de son ancien ami.

— Et maintenant, ajoute-t-il, nous pouvons nous battre. Tous les coups qui seront en dehors du rond ne compteront pas.

En champs.

Remarquez bien que je n'écris pas : *aux champs*, mais *en champs*, c'est-à-dire paître les vaches, les génisses et les modzons, dans les prés fauchés à l'automne. Ah ! la saison délicieuse ; les tons sombres des sapins tranchent sur le feuillage jaunissant des noyers et des noisetiers ; les châtaigniers se dépouillent et jonchent le sol, à leur pied, de coques piquantes et de fruits merveilleusement polis. C'est, dans les buissons à peine défeuillés, le bruit d'un lièvre qui se sauve effrayé par on ne sait quelle légère rumeur ; ce sont, dans les airs, des couples d'oiseaux retardataires, qui s'enfuient à tire d'ailes vers d'autres cieux encore ensoleillés. Seuls, les moineaux piaillards et impertinents, devenus maîtres de ce royaume, pioupioulent à qui plus et mieux et gaspillent, dans les parquets, en quête de grains oubliés ou perdus, divines aubaines. Ça et là, de légères colonnes de fumée s'élèvent dans la prairie, des broussailles et des mauvaises herbes, mises en tas, brûlent et craquent sous la caresse ardente de la flamme. Parfois ce sont des « rames » de pommes de terre qui se consomment au milieu d'un champ. La fumée qui s'en échappe est épaisse et noire ; elle ne s'élève pas vers le ciel comme celle des broussailles ; elle flotte, à ras le sol, mal odorante et lourde.

— Eh ! là ! Eh ! là !

— Clic ! clac ! clic ! clac !

Les gamins qui gardent les vaches courent à droite, à gauche, jouant du fouet pour ramener au troupeau la *Noiraude* ou le *Caouei* qui s'emancipent et gambadent « sur le voisin ».

— Eh ! là ! Eh ! là !

Clic ! clac ! clic ! clac !

Avez-vous, jadis, encore gamins, gardé les vaches dans les prés ? Ah ! le joli temps et combien il est doux, parfois, lorsque blanchissent les cheveux, lorsque l'automne assombrit l'atmosphère et jette sur les êtres et les choses un voile de fine mélancolie, lorsque les sonnailles des vaches tintent aux alentours, combien il est doux de se rappeler les équipées d'antan et les journées vécues en plein air à surveiller la *Noiraude* ou le *Caouei*.

Certes ce n'étaient des idylles à la Théocrite et nous ne posions ni pour des Tyrcis ou des Mélébée. Le temps où des rois épousaient des bergères et où les princesses souriaient aux bergers est loin de nous. Les ondines et les fées ne hantent plus nos ruisselets ; la poésie a perdu son mystère. Tant pis. Il faut prendre les choses comme elles sont et la vie comme elle est faite. Nous étions d'inélégants pères, bruyants, sauteurs, ébouriffés, sans peur, mais peut-être non sans reproche. C'est du moins ce que prétendait notre brave grand-père.

La journée nous semblait courte, tant les occupations étaient variées et nombreuses. Non pas seulement le souci de surveiller nos bêtes, mais encore, mais surtout, les mille petits travaux accessoires auxquels nous nous astreignions comme à des jeux agréables.

Et, d'abord, la cuisine, car le pain et le fromage, avec quelques pommes, que chacun portait dans son bissac, ne satisfaisait pas à nos rustiques gourmandises. Il nous fallait mieux. Alors, les plus malins partaient inspecter les champs dépouillés, mais où quelques pommes de terre, passées inaperçues, demeuraient çà et là. Et la provision faite, nous cuisions, sous la cendre, les succulents tubercules. Ah ! mes amis, quel mets incomparable, à douze ans, quand on possède un appétit gaillard aguisé par l'air vif de l'automne et les courses à travers prés, qu'une belle pomme de terre, dont la peau a éclaté et laisse entrevoir la chair blanche et farineuse. Régale des dieux, je vous assure.

D'autre part, n'avions-nous pas aussi les châtaignes, qui, bien brisolées, sous la surveillance d'un d'entre nous, fournissaient un goûter délectable. Et les noix que nous grignottions le jour durant. Et notre fromage, alors même, dont nous faisons, à la flamme du feu champêtre, des rôties parfaites.

Entre temps, on fabriquait des sifflets, des suettes, des tutus, des pipes. Car, mes amis, la pipe occupait une petite place dans nos distractions de jeunes pères. Mais, entendons-nous, le tabac était absent. De mon temps, on ne voyait pas des crapauds en culottes courtes et ayant encore du lait derrière les oreilles, « torailler » des cigarettes ou des bouts de grandson. Nous nous contentions de fumer de la *ouable*, autrement dit de la clématite vierne, et des feuilles de noyer. Oh ! ce n'était pas fameux, fameux, mais cela nous donnait l'illusion d'être des « grands », en même temps que d'abominables piqués à la langue. C'est déjà quelque chose.

Ainsi passait la journée et, malgré les multiples repas improvisés du matin au soir, nous rentrions affamés pour faire honneur au café et aux croustillantes pommes de terre fricassées. J'imagine qu'il en est de même aujourd'hui et que les garçonnettes que je vois, dans les champs, pourchassant une *Noiraude* ou un *Caouei*, s'amourent autant que nous autres. Je le leur souhaite afin qu'eux aussi, plus tard, quand de nombreux automnes auront passé sur leur tête, ils prennent plaisir au rappel du temps heureux où, bravement et joyeusement, ils conduisaient « en champs » le troupeau égayé par la perspective de l'herbe savoureuse et de l'indépendance passagère.

LE PÈRE GRUISE.

La morale.

On lisait ces vers du chevalier de Boufflers, sous un portrait de La Fontaine :

Voici le bonhomme qui fit
Cent prodiges qui nous enchantent,
Des contes qui jamais ne mentent
Et des bêtes pleines d'esprit.

La morale a besoin, pour être bien reçue,
Du masque de la fable et du charme des vers,
La vérité plaît moins quand elle est toute nue.
Et c'est la seule vierge, en ce vaste univers,
Qu'on aime à voir un peu vêtue.

Le maquignon Griffard.

Le maquignon Griffard était, de notoriété publique, un être sans parole et sans conscience, à telles enseignes que son nom était couramment employé comme synonyme de trompeur, faussaire et voleur. On ne comptait pas les bonnes âmes qu'il avait dupées. Et le compère était si roué, il jonglait si merveilleusement avec les articles du Code, qu'il sortait blanc comme neige de tous les procès. L'autre jour encore, à propos d'une jument tarée qu'il avait vendue comme une bête de prix, le président du tribunal se vit contraint de l'acquiescer, les preuves de sa culpabilité faisant défaut.

Et maître Griffard de sortir de l'audience en se rengorgeant et en jetant des regards narquois sur le président.

Révolté par tant d'impudence, le magistrat, qui avait rendu son jugement à son corps défendant, ne put s'empêcher de dire à Griffard, en tendant sa canne vers lui : « Vous n'avez pas été condamné, soit, mais sachez qu'au bout de ce bâton il y a une franche canaille ! »

Et cet effronté de Griffard :

— Quel bout entendez-vous, monsieur le président ?

Pillie fin que l'eincourà.

Se vo n'ài pas cognu l'eincourà de Chêtsériò, eh bin vo n'ài pas cognu on hommo qu'amàve bin badenà, ma que sè fasà remotsi quauquè iadzo. Et n'ire pas adi mau fé, cà on vilho fin greliet tràove soveint quauquon que porrà itre son régent.

On dzo on dzouveno corps, que son père avà z'u passà l'arma à gautse onna senanna dévant, vint vers li à la tiura et lài dit dinse :

— Bondzo, monsu l'eincourà ; vigno vo z'apportà dhi francs po que vo fassì fère dàl prèyire po mon père et que lo bon Dieu l'aberdze pè vers li, lé d'amon. Vo z'acutera mi que mè, vo que vo z'ites d'au mimo bord.

— Ma fài, f'i on cràno gaillà, mon ami Ignace, so lài repond l'eincourà, mè pì tè duve pice per dessu clli làvro nà, dè còute lo fornet. Tè repondo que ton père l'arà dàl prèyire et pas tant pou. Et du que t'i dinse on valet que t'a bon tièr po tè pareints, vin, te bàirà on verro de vin avoué mè.

L'eincourà preind onna chola, onn galèza chòla pardieu, avoué dàl pi verì et dau vèlu rodzo. On lài ire destrà bin, on sè sarà cru setà dessu onna chòla de municipalità. Pu t'eimpou gne onna botoille que l'avà quemet dau papà gris po crevi lo boutson, et l'ein vèsse dou verro.

— A la tinna, Ignace, que fà, tandu que passàve son verro dévant sè gets po lo guegni à sèlào. L'ire biau dzauno : lài avà dàl z'affère que montàvant du lo fond et que pètèllivant ào coutset dau verro, quemet quand on bàl de la limonade.

— Cré nom ! fà Ignace, quand l'eut bu, po on cràno vin, l'è on cràno vin. Cein vo retsàode tant qu'ài z'erpions. Du iò vint-te ? se ne su pas tràò courieux.

— Frèmo que te ne vao pas devenà.

— Ein tot cas, n'è pas dàl Coulaie.

— Prào su.

— L'è de Pully ?

— Quinstet ! on cllià dinse !

— Ie vin de pè Gravaux ?

— Nà, tè dio.

— Adan, dau Calamin ?

— Mà, guegne, lo Calamin è-te asse bon que cein ?

— Eh bin, l'è dau Dèzalà. Sti coup lài su-io ?

— Nefa. Lo Dèzalà lè de la piquette dè còute cein.

— Bayo lè cllià.

— Tè vao que tè lo diesso ?

— Oi.

— Eh bin, accuta, m'n'ami, que lài fà l'eincourà ein peliounent on bocon po lài fère acràire, ie vin dau Purgatoire.

— Dau Purgatoire ? Pas moyan !

— Sein la meinta que tè dio.

Adan vaitè mon Ignace que sè làive, chòte vè lo fornet, eimpougne lè duve pice et lè reinfatte dein sa catsetta de gilet.

— Eh ! que fà-to quie ? lài fà l'eincourà.

— Vo vâide, ie repreingno mon erdzèint.

— Mà, et lè prèyire po ton père, malheureux que t'i !

— Ah ! bin vâi ! dàl prèyire ! Accuta, monsu l'eincourà : Se mon père l'è ein einfè, lo diablo lo tint prào fè po que voutrè prèyire lài

pouessant oquie, et se l'è ein purgatoire, ma fâi, mè rondzâi se l'è d'â pilleindre du que lâi a de l'asse bon vin ; ie sarâi mauconteint d'allâ ao Paradis, iò on sa pas cein qu'on lâi bâi.

Et s'ein va avoué sè duves pices.

MARC A LOUIS.

La publication.

Au moment où vont reprendre les repas de famille, les soirées et banquets de sociétés, quelques-uns de nos lecteurs seront sans doute heureux de posséder l'amusant morceau que voici. Il est extrait d'un petit livre, publié il y a bien des années et qui est aujourd'hui, croyons-nous, complètement épuisé. Ce livre avait pour titre *Nos Joyeusetés* et, pour auteur, M. J. Mülhauser.

Au temps des bons baillis de Berne,
Dans le Pays de Vaud,
Si beau,

On sait que la police interne
Se faisait bien mieux qu'aujourd'hui.

* * *

Or, près des rives du Boiron,
Fleuve tout à fait respectable,
Qui s'il n'est large est du moins long,
On entendit, dans Nyon l'aimable,
Retentir le son du tambour,
Battant par ville et par faubourg.
De toute part lors on s'assemble....
Et voici que l'on entendit
Proclamer un nouvel édit,

Par Jean-François-Louis-Samuel, tout ensemble
Crieur et *tambournier* pour monsieur le bailli,
Et dans ses foncti—ons n'ayant jamais failli,
Mais qui, pour le moment, atteint d'un léger rhume,
Pour s'en guérir tapait ainsi que sur enclume.

« Bran, tan, plan, bran, tan, plan, brrran ! Pchit ! »

» De la part de monsieur le baillif, la baillive,
» Et tous les petits *baillaisons*,
» A quiconque et chacun qui vive :
» Faisons savoir et z'ordonnons,
» De la manière la plus vive :
» Celui qui sortira le soir
» *N'a qu'à se bien tenir pour voir*
» De se munir d'une lanterne :
» C'est l'ordre qui nous vient de Berne.
» Maintenant, je vous ai tout dit.
» Bran, tan, plan, bran, tan, plan, brrran ! Pchit ! »
Nous laissons raconter la suite
Par monsieur le *fournier* du lieu
Qui le fera pendant sa *cuite* :
Il y mettra bien plus de feu.
— Le même jour, passé la brune,
Et par un *demi-quart* de lune,
Gorgeaud qui ne sort jamais tôt,

S'en vient à *s'embrier* par devant le *chateau*.
« Qui vive ? » dit alors d'une voix de *centore*
Le garde sur le pont placé jusqu'à l'aurore,
(Les facti—ons duraient dans ces fortunés temps).
« Gorgeaud ! » qu'on lui répond. — « *As-tou prai*
[ta *lanterna* ? »

— « *Ouai !* » — « *Te n'as pas bouta dé tzandailaz*
[dedian ? »

— « *Na ; ne l'a pas det.* » — « Bon ; mais nos Sei-
[gneurs de Berne

» L'entendent bien ainsi ; le *dera* : tu comprends. »
Le lendemain matin, *revoilà* par la ville
Samuel le crieur, qui de nouveau défile,
Mais toujours enrhumé, *enrhubé du cerbeau*,
Ce qui n'est pourtant pas un blâmable défaut ;
D'autant plus, vous savez, que, par temps de *cra-*
[mine,

On est bien exposé à se voir tous la *mine*....
Enfin, dans ces *cass-lâ*, ça va dur.... et suffit !

« Bran, tan, plan, bran, tan, plan, brrran ! Pchit ! »

» De la part de monsieur le *baillif*, la baillive,
» Et tous les petits *baillaisons*,
» A quiconque et chacun qui vive :
» Faisons savoir et z'ordonnons,
» De la manière la plus vive :
» Celui qui sortira le soir
» *N'a qu'à se bien tenir pour voir*
» De se munir d'une lanterne :
» C'est l'ordre qui nous vient de Berne,

* Il va sans dire que nous rimons ici avec les deux mots français : *lanterne* et *dedans*.

» Et rappelons à tous présents
» Qu'il faut la chandelle dedans :
» Qu'aucun à la placer n'hésite ou ne *lanterne* !
» Maintenant je vous ai tout dit.
» Bran, tan, plan, bran, tan, plan, brrran ! Pchit ! »
Le même jour, sur la *clinguette*,
Nouveau procès pour l'étiquette ;
Car Gorgeaud qui passe toujours,
Vu qu'il s'en va voir ses amours,
La nièce à la Jeanne-Louise,
Qu'il fasse le *vent* ou la *bise*,
A bien et chandelle et fallot,
Mais sans allumer *peu ni trop* ;
De sorte que, pour la dernière,
Il faudra que le lendemain,
On recommence même train,
Aux fins d'obtenir la lumière,
Et que ce ne soit pas en vain
Que *notre* honoré souverain
Veut nous munir d'une lanterne,
Par une ordonnance de Berne.

A ce conte naïf, on donne divers sens ;
D'imagination sans me mettre en dépense,
Je soutiendrai, moi, que nos gens
Sont plus malins qu'on ne le pense.

J. MULHAUSER.

Entre confrères. — Rencontre de deux mendians sur le quai des Eaux-Vives.

L'un n'a qu'une légère infirmité. Son collègue est tellement estropié qu'il fait peine à voir.

— Combien gagnes-tu par jour ? demande le plus ingambe.

— Quarante sous.

— Quarante sous ! Je ne donnerais pas ma journée pour vingt francs, si j'avais le bonheur d'être aussi infirme que toi.

Ne jamais tromper son monde. — On nous conte le fait suivant :

Un solliciteur se présente chez un de nos richards, le priant de lui prêter vingt francs, dont il a un pressant besoin.

— Je vous les rendrai sans faute dans un mois, promet-il.

Le riche donne les vingt francs et, dans ses comptes, passe cette somme par profits et pertes, sachant bien ce que vaut telle promesse dans la bouche de certaines personnes.

Un mois après, jour pour jour, l'emprunteur, fidèle à sa parole, rendit la somme.

Le prêteur n'en pouvait croire ses yeux.

Quelques semaines plus tard, le même solliciteur revient et demande à emprunter cinquante francs.

— J'espère, dit-il, que l'exactitude avec laquelle je me suis acquitté, vous engagera, monsieur, à répondre favorablement à cette nouvelle requête.

— C'est ce qui vous trompe, mon cher ; on ne m'attrape pas deux fois.

Certificat de beauté parfaite.

Front petit ; chair d'un blanc lumineux ; forme ni trop plate ni trop relevée, s'arrondissant doucement des deux côtés ; uni et sans tache, ce qui lui donne l'aspect serein ; espace entre les racines des cheveux et celle des sourcils, grand sans être serré.

Cheveux blonds ou bruns, épais et longs, bouclés et annelés.

Yeux grands, à couvert du front et des sourcils, mais bien placés, à fleur de tête est bien fendus ; leur couleur est d'un bleu pâle et faible ; éclat et vivacité ; clairs et nets ; la joie les anime.

Sourcils commencent près du nez et se courbent doucement, en forme de demi-cercle, jusqu'à l'angle extérieur de l'œil. Plus épais sur

le milieu, ils vont en diminuant jusqu'aux deux extrémités.

Joues pleines d'embonpoint, fermeté délicate ; le rouge et le blanc naturels bien mêlés ; éclat résultant de la blancheur et de la fraîcheur du teint. Rien n'est plus ravissant que ce beau mélange de blanc et d'incarnat.

Visage au tour plus ovale que rond.

Oreilles de grandeur médiocre, colorées et d'un vermeil agréable.

Nez droit et carré ; taillé de sorte que, s'élevant un peu sur le milieu, lui donnant une certaine grâce qu'on ne peut exprimer.

Bouche plutôt petite ; justes proportions entre son ouverture et la forme des lèvres, qui doivent être bien tournées, petites, délicates et teintes d'un vif incarnat.

Dents très blanches, petites, égales, ressemblant à un rang de perles dont le lustre tire un grand avantage du vermeil des lèvres.

Menton rond et bien proportionné.

Cou bien droit et bien blanc, facile à se mouvoir, plutôt long que court ; plus menu auprès de la tête et s'élargissant vers les épaules, qui sont blanches.

Bras ronds, fermes et blancs.

Mains se joignant insensiblement aux bras ; délicates, chair très blanche ; un peu de rouge mêlé à la blancheur principalement dans le creux de la main et au bout des doigts.

Doigts longs, de forme ronde, ni trop gros, ni trop secs, menus par le bout ; ongles recouvrant agréablement la chair.

Gorge. Les deux parties qui la composent sont égales en rondeur, en blancheur et en fermeté. Côtés longs et amples, ce qui sert à former une taille noble et riche, ni trop grande, ni trop petite.

Jambes. Cuisses fermes, pleines de chair, diminuant insensiblement jusqu'au genou. Le jarret tendu ; le genou uni, bien tourné ; longueur des jambes proportionnée au corps ; le mollet, un peu enflé, empêche qu'elles ne paraissent trop droites.

Pieds petits et blancs. L'arrangement des doigts de cette partie est admirable ; ils diminuent peu à peu de grandeur.

Voilà, si l'on en croit un vieil auteur, le vrai modèle de la beauté dont les peintres doivent, dit-il, s'inspirer.

THÉÂTRE — Jeudi, la seconde représentation de comédie a pleinement confirmé la bonne impression de la première. On jouait *Sapho*, de Daudet. Cette œuvre a été fort bien interprétée par tous nos artistes. S'il y eut quelques faiblesses, il ne faut vraiment pas la peine d'en parler. Comme toujours, la mise en scène était très soignée.

Demain, dimanche, **Monte-Cristo**. La façon dont fut rendu le *Juif errant*, dimanche dernier, nous répond du succès de la représentation de demain.

L'opéra en plein hiver. — On nous annonce, pour mardi, une représentation de l'*Ombre*, opéra-comique en 3 actes, de Flotow. Mlle *Cécile Mézerey*, de l'Opéra-Comique, remplira le rôle de Mme Abeille. Le rôle du Dr Mirouet sera tenu par M. *Jean Aubert*, premier baryton du théâtre du Capitole de Toulouse. C'est une aubaine à ne pas manquer.

KURSAAL. — Devant l'immense succès de la troupe Jokoda, la direction a décidé de prolonger de quelques jours l'engagement des quinze merveilleux Japonais, dont le travail émerveille chaque soir les nombreux spectateurs.

Demain, dimanche, *Matinée* à 2 ½ h. ; *soirée* à 8 ½ h.

Vendredi prochain, nouveaux débuts.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.